

Principaux habitats (dont communautaires)

Forêts de pentes, éboulis et ravins (9180)

Forêts alluviales à aulne et frêne (91E0)

Forêts riveraines des grands fleuves (91F0)

Forêts galeries à saules et peupliers blancs (92A0)

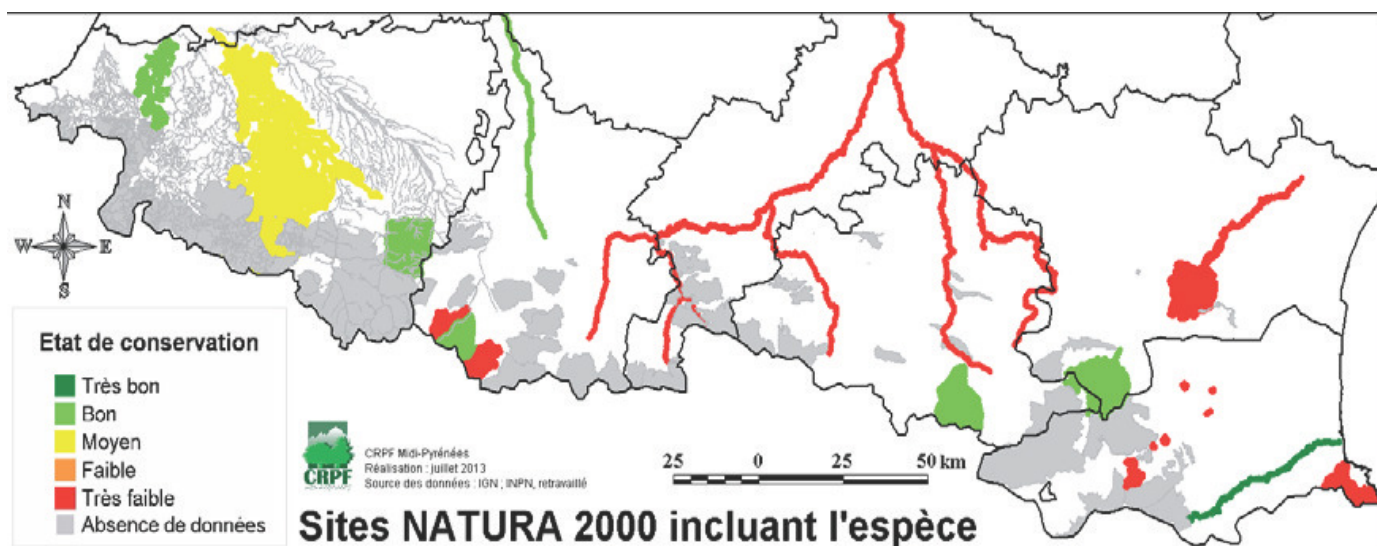
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Accouplement												
Mise bas												
Elevage des jeunes												

Exemple d'opérations en cours

Aucun exemple recensé à ce jour.

RÉPARTITION

L'espèce est présente sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne, colonisant les cours d'eau et certains lacs jusqu'à 2000 m d'altitude.



BIOLOGIE ET ECOLOGIE

Mammifère inféodé aux milieux aquatiques aussi bien dulcicoles que saumâtres ou marins, la loutre se montre très ubiquiste dans le choix de ses habitats et de ses lieux d'alimentation.

Se nourrissant de poissons, d'amphibiens, de crustacés, de mollusques ou encore de quelques mammifères, oiseaux et insectes, elle passe une grande partie de son temps dans l'eau.

Nocturne et solitaire, elle choisit son gîte en fonction de critères de tranquillité et de couvert végétal. Un terrier, appelé catiche est alors creusé et y accueille une portée de deux à trois loutrons.



A. Bertrand

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Dans les secteurs occupés éviter les interventions de coupe ou d'entretien de la ripisylve en période d'élevage des jeunes loutres, entre mi-avril et fin août, sauf taille de formation de jeunes arbres.



Rechercher à maintenir, lorsqu'il existe, un corridor d'au moins 10 m de végétation arbustive ou arborescente le long du cours d'eau, ce qui favorisera des zones de refuge pour les populations de loutres.



Favoriser la conservation des grosses souches et des arbres pouvant former des abris avec leurs racines.



Favoriser le maintien, voire la réhabilitation, des haies, bosquets et lisières des bordures de cours d'eau, favorables à l'accueil des loutres.



+ se reporter aux recommandations de la fiche «Espèces des cours d'eau intraforestiers»